

FAITS SAILLANTS (1 mai 2020)

- La situation sécuritaire et de protection demeure préoccupante pour les déplacés de Diarom
- Réponse humanitaire en cours pour l'accueil des nouveaux déplacés à Amma
- Besoin urgent de mobiliser davantage de ressources pour répondre aux besoins croissants des déplacés du Lac
- Une quinzaine de personnes confinées à Daboua pour prévenir d'éventuelles transmissions de COVID-19



Village de pêcheurs de Tagal, province du Lac. Crédit photo : OCHA / Federica Gabellini

CHIFFRES CLÉS

5,3M

People in need

3M

People targeted

448K

Refugees

171K

IDPs

117K

Returnees

690K

Host population in need

FINANCEMENT (2020)

\$545.3M

Requis

\$63M

Reçu



12%

Progrès

FTS: <https://fts.unocha.org/appeals/907/summary>

CONTACTS

Federica GABELLINI
Public Information Officer
gabellini@un.org

Augustin ZUSANNE
Analyste à l'Information Publique
zusanne@un.org

Emmanuelle SCHNEIDER
Desk Officer
schneider1@un.org

RÉPONSE D'URGENCE (1 mai 2020)

Situation humanitaire des nouveaux déplacés de Diarom dans la province du Lac - Rapport de situation no 2

À la suite de l'attaque de Boma du 23 mars 2020 et le lancement des opérations militaires contre des groupes armés non étatiques dans les zones insulaires de la province du Lac, plus de 20 800 personnes se sont déplacées dans 11 sites autour de Diarom et Toboro, dans le département de Foulï.

La sécurité à Diarom demeure fragile. La déclaration du Gouvernement tchadien de la fin des opérations militaires contre les groupes armés non étatiques au Lac, n'a pas empêché ces derniers de continuer à défier l'armée tchadienne à travers des attaques sporadiques, dont celle du 14 avril contre un avant-poste militaire des forces de sécurité et de défense (FDS) à Madai, situé à 7 km de la frontière entre le Tchad et le Nigéria. Cette position, occupée par les forces tchadiennes lors des récentes opérations, était une position stratégique des groupes armés non étatiques depuis 2013.

Deux autres attaques ont eu lieu le 17 avril, à Kapirom et Litré, au Sud-ouest de Ngouboua, où les FDS sont tombées dans une embuscade occasionnant un mort et un blessé. L'exécution d'un soldat tchadien rapportée par les médias sociaux le 27 avril a remué des vieilles craintes d'attaques asymétriques dans les jours à venir. D'autres mouvements de population ont été signalés par les autorités locales. Des populations suivraient le retrait des militaires par crainte des représailles de groupes armés.

Les autorités estiment que le site de déplacés de Diamerom, trop rapproché de la base opérationnelle des FDS, doit être vidé pour éviter d'éventuelles attaques et infiltrations de groupe armés. Le site de Amma, situé à 30 km de Diamerom et à 20 km de Liwa, a été identifié par les autorités pour accueillir les nouveaux déplacés. Ce site héberge depuis 2017 près de 2 000 déplacés qui bénéficient toujours de l'aide humanitaire.

La matrice de suivi des déplacements (DTM), publiée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en mars 2020, fait état de la présence de 272 478 personnes déplacées, soit 59 761 ménages, sur 160 sites et 44 communautés dans la province du Lac. Parmi eux, 208 382 personnes déplacées internes (PDI), 33 602 retournés de l'étranger, 24 630 retournés (anciens PDI) et 5 864 ressortissants de pays tiers (TCN). Lors de l'ajout du nombre de nouveaux déplacés internes de Boma, un total de 293 284 personnes sont actuellement en situation de déplacement au Lac.

Evolution de la réponse en faveur des nouveaux déplacés

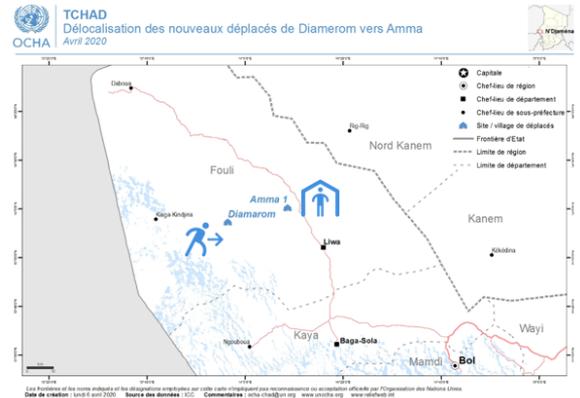
Le Gouverneur du Lac a rencontré OCHA le 21 avril pour accélérer le processus de transfert des déplacés de Diamerom, trop proches de la ligne de front, afin de les sécuriser et les mettre à l'abri de toute attaque ou incursion des groupes armés. Les modalités de la relocation des déplacés de Diamerom à Amma sont en cours de discussion avec les autorités, afin de garantir que, tout en respectant la responsabilité principale de l'État, cela se déroule de manière à assurer la protection et la sécurité des personnes concernées, et avec toutes les mesures nécessaires pour réduire le risque de transmission potentielle de COVID-19. À cette fin, le sous cluster protection, en partenariat avec OCHA, a tenu une formation en matière de protection le 26 avril à l'intention des agents de la Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR).

Les partenaires humanitaires, à travers le mécanisme inter cluster du Lac, ont recommandé de focaliser toute l'assistance nécessaire sur le site de Amma afin de faciliter l'accès des déplacés aux services essentiels de base, tout en assurant un paquet d'assistance vitale en vivres alimentaires pour deux mois. Ils ont également recommandé d'améliorer l'accès à l'eau pendant la phase d'urgence à Diamerom avec deux systèmes d'approvisionnement en eau supplémentaires (et 24 robinets).

Dans le domaine de la santé, la prise en charge médicale est assurée à travers l'ouverture d'un poste de santé et de l'organisation de cliniques mobiles par ALIMA/Alerte Santé. Un appui au référencement des cas est pris en charge par l'IRC. La gestion des cas de malnutrition aiguë sévère est prise en compte par ALIMA.

Des problèmes de communication dans les zones d'intervention militaire dans les départements de Fouli et Kaya jusqu'aux frontières nigériennes et nigérianes, persistent à la suite de l'interruption des réseaux de communication, ce qui rend difficile la triangulation des informations et la coordination avec les différentes parties prenantes.

Assurer l'accès à la terre à Amma pour les nouveaux déplacés



Relocalisation des nouveaux déplacés de Diamerom à Amma. Source : OCHA

Une mission de suivi pour la parcellisation et l'organisation du site de Amma en prévision d'éventuels problèmes fonciers et de questions de cohabitation pacifique a été réalisée le 28 avril auprès des autorités traditionnelles et locales dans le cadre d'une mission du sous cluster protection dans le département de Fouli. La mission a constaté qu'une superficie de 400 hectares sera nécessaire pour organiser l'espace du site (chaque ménage occupera 300 m² [15m x 20m], pour une estimation de 7 200 ménages et 40 hectares pour les infrastructures WASH et autres services sociaux de base). Les autorités ont donné toute la garantie foncière pour l'occupation des terres. Le site de Amma n'a pas de couverture végétale, les kits abris devront donc intégrer des sticks pour faciliter le montage des abris d'urgence.

Quatre ouadis considérées comme les terres ancestrales des Boudoumas ont été visitées ; ces espaces pourront être exploités au moyen de travaux préparatoires tels que le sarclage et l'exploration de la profondeur des nappes phréatiques pour l'irrigation (les précipitations sont inférieures à 300 mm par an). Le bois de chauffage n'est pas disponible dans l'environnement du site ; les femmes doivent parcourir plus de 5 km pour en trouver, ce qui les expose à une situation de vulnérabilité et de risques de protection. Le sous cluster SECAL a proposé des réchauds améliorés solaires comme alternative au bois de chauffage. La possibilité d'appuyer des activités d'élevages de petits ruminants aux ménages sera explorée.

Besoin urgent de mobiliser davantage de ressources pour répondre aux besoins croissants des nouveaux déplacés ainsi que des réfugiés et déplacés déjà présents dans la province du Lac

Le nombre croissant de déplacés dans le Lac, en plus des réfugiés et des déplacés déjà présents, affecte encore plus les ressources limitées actuellement disponibles pour la réponse en cours. Des fonds du Fonds central de réponses d'urgence (CERF) pour les urgences sous-financées ont déjà été alloués à cette région pour la réponse multisectorielle aux déplacés et pour lutter contre la sécurité alimentaire et la malnutrition. Ces fonds sont utilisés de manière flexible et reprogrammés de sorte que leur utilisation intègre des mesures de réponse au COVID-19 appropriées et pour répondre à certains besoins urgents de nouveaux déplacés. Des stocks de contingence inter-agence et propres aux agences sont également utilisés pour répondre à certains besoins immédiats. Cependant, des ressources supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour créer un nouveau site destiné à abriter un nombre important de personnes, et la communauté humanitaire est en train d'évaluer les besoins à court et moyen termes à cet égard.

Situation de confinement pour une quinzaine de personnes à Daboua pour prévenir d'éventuelles transmissions de COVID-19

La prévention d'une éventuelle transmission de COVID-19 par des personnes entrant au Tchad est une priorité. Dans ce contexte, 15 personnes sont actuellement confinées sur un site d'isolement situé au centre des agglomérations à Daboua. Un nouveau local plus approprié a été identifié pour les accueillir. Une mission humanitaire effectuée le 23 avril par le UNHCR et l'IRC a permis de fournir de la nourriture, de l'eau, des médicaments et des articles pour prévenir le COVID-19. L'UNHCR a distribué des articles non alimentaires et une station de lavage des mains ainsi qu'un stock de médicaments en appui au centre de santé de Daboua. L'IRC a pris en charge la restauration des confinés et a mis à disposition des tentes pour les latrines d'urgences et l'amélioration des conditions d'hébergement. L'assistance de l'IRC couvrira une période de deux mois, en attendant de nouvelles mesures structurelles supplémentaires de la part de l'État. En raison du manque d'eau potable accessible à Daboua, de l'eau sera apportée de Kiskawa chaque jour pour alimenter le local de confinement.



OCHA

CHAD

Rapport de situation

Dernière mise à jour: 1 mai 2020

OCHA coordonne la réponse humanitaire sur le plan mondial afin de sauver des vies et protéger les personnes dans des situations de crise humanitaire.

<https://www.unocha.org/chad>

<https://reliefweb.int/country/tcd>

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad>

[À propos](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Règle de confidentialité](#)

[Droits d'auteur](#)

